

## **Formation chiens de protection : lettre de la FDO de la Drôme à ses adhérents**

Chers adhérents,

La FDO de la Drôme a pour devoir d'informer ses adhérents des diverses formations en lien avec le mouton. Ainsi, nous vous avons transféré un mail concernant une formation chien de protection assurée par la DDT, il y a quelques jours.

Or, l'intervenant principal de cette formation est connu et malheureusement reconnu pour son attachement à notre "ami" canis lupus dont il a fait son fond de commerce.

Nous ne pouvons cautionner une telle intervention dans notre département.

Des bergers locaux de terrain confrontés au loup et à la gestion des chiens de protection au quotidien ne seraient-ils pas plus à même de témoigner lors de cette intervention ?

C'est pourquoi nous vous invitons à ne pas participer à cette formation.

Bien cordialement,

Nicolas Peccoz et François Monge,  
Co-présidents de la FDO 26